

Communiqué du POI 37, Parti Ouvrier Indépendant d'Indre-et-Loire

Saturation des urgences : une patiente décède à son domicile

Le décès, lundi 26 décembre 2022, d'une habitante de Fondettes qui n'a pu être admise aux urgences est l'expression tragique du caractère criminel de la politique de santé du gouvernement Macron et de ses prédécesseurs, qui a abouti à la fermeture de 21 000 lits en 5 ans (dont plus de 4300 en 2022). Il s'ajoute à des dizaines d'autres victimes de la saturation totale des services d'urgences hospitalières par manque de personnels, programmée par cette politique. Et combien à l'avenir, si on les laisse faire ?

Qu'attendre en effet de la « *refondation de notre système de santé le mois prochain* » annoncée par le ministre de la Santé F. Braun, lui qui a imposé « *de déprogrammer les hospitalisations, transférer systématiquement les malades, bloquer l'accès aux urgences en appelant le 15* », tout en osant appeler à l'« union sacrée » face à la « triple épidémie » en cours ?

Le seul moyen de sauvegarder la santé de la population et de sauver l'hôpital du chaos est de satisfaire les revendications de ses personnels et leurs mobilisations avec leurs organisations syndicales : postes en nombre suffisant, augmentations de salaire, réintégration immédiate des soignants suspendus (car non vaccinés) – mesures défendues au Parlement par les députés de la France insoumise.

La marche du 21 janvier à Paris contre la réforme des retraites sera une bonne occasion de rejeter l'ensemble de la politique du gouvernement Macron-Borne-Braun.

Tours, le 29 décembre 2022